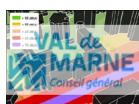


Le Conseil général du Val-de-Marne a confié au CIDB la réalisation de la rubrique bruit de son site Internet. Ces contenus visent à apporter aux Val-de-Marnais l'expertise minimum pour participer à l'élaboration des plans de prévention du bruit dans l'environnement portant sur les infrastructures dont le Conseil général est maître d'ouvrage.



Directive européenne sur le bruit dans l'environnement oblige, le Conseil général du Val-de-Marne a l'obligation d'établir un plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) portant sur les infrastructures de transport dont il est maître d'ouvrage. Les services concernés s'appuieront pour cela sur l'important travail de cartographie de l'environnement sonore réalisé par le Département en 2007. Mais le Conseil général tient également à ce que les habitants du Val-de-Marne participent à l'élaboration de ces plans de prévention. Afin d'apporter aux Val-de-Marnais le minimum d'expertise à la compréhension de cette problématique du bruit, le CG94 a créé, courant 2009, une rubrique dédiée au bruit sur son site cg94.fr. L'objectif de cette rubrique est double : d'une part, informer le public sur la réalité des niveaux de bruit auxquelles les populations val-de-marnaises sont exposées, en raison de la proximité de leurs lieux de vie (habitat, école, etc.) avec les infrastructures de transport ; d'autre part, présenter les actions et engagements du Conseil général en matière de lutte contre le bruit (orientations, actions mises en place). Articulée en six dossiers, cette rubrique apporte des informations permettant de mieux comprendre ce que sont, et à quoi servent, les cartes de bruit, de mieux appréhender les techniques de réduction des nuisances sonores et de saisir toute l'ampleur des enjeux sanitaires et sociaux liés à la problématique du bruit. Quant au dossier consacré à l'action du Conseil général, qu'il s'agisse du choix de revêtements de chaussée moins bruyants, de participation financière à la couverture des autoroutes et des lignes ferroviaires, d'actions sur le trafic, de pose d'écrans acoustiques ou encore de réhabilitation acoustique de collèges ou de crèches, il ne fait aucun mystère sur la diversité des services opérationnels concernés par le bruit, cette problématique ô combien transversale. Ces contenus rédactionnels sont complétés par une animation au format Flash destinée à présenter de manière simple ce qu'est une carte de bruit. Les vertus didactiques de cette présentation animée sont également exploitées pour illustrer les effets comparés de différents moyens de réduction du bruit.

Au terme d'un appel d'offres passé en décembre 2008, le Département du Val-de-Marne a choisi le CIDB pour la conception et la rédaction de l'intégralité des contenus de cette rubrique. A noter que cette collaboration CG94-CIDB n'est pas la première du genre. En 2005, le CIDB avait remporté un appel d'offre pour la réalisation d'un état des lieux de l'impact sonore de l'activité aéroportuaire d'Orly (rapport au format pdf accessible depuis cette page : www.cg94.fr/node/16308)

).

[Accéder à la rubrique Bruit du site cg94.fr](#)